

140 - 2M: 2Pirion



Sosoye, le 13 Juillet 1846 (1)

N<sup>o</sup>: 140

Monsieur,

ayant en ma disposition six tableaux  
provenant de mon oncle Saut Godfrid  
Voilà votre ancien ami me proposant de  
vendre ces œuvres je prends la liberté de  
m'adresser à vous, Monsieur, pour savoir  
s'ils ne pourraient convenir pour Monsieur  
Ruyet de peinture de Belgique duquel  
vous êtes président, je dois vous dire,  
Monsieur, que l'un de ces tableaux a  
remporté le 1<sup>er</sup> prix à l'exposition  
de Gand, sachant que vous serez reconnu  
le tuteur de mon oncle je crains vous  
faire une proposition qui vous sera agréable.

Recevez, Monsieur, l'assurance de  
mon respect.

J<sup>h</sup> Chirion

J<sup>h</sup> Chirion, propriétaire à Sosoye près  
de Namur



Musée royal  
de  
Peinture  
et de  
Sculpture

N<sup>o</sup> 140. *My*

Muselles, le 7. Août 1846.

M<sup>rs</sup> G. B. Chirion  
propriétaire  
à Sosoze  
Prov. de Parme

M<sup>rs</sup>

M<sup>rs</sup> le Président me charge  
de vous informer en réponse à  
la lettre que vous lui avez  
adressée sous la date du 13  
Juillet d<sup>r</sup>, qui a fini de parvenir  
proposée à la Commission  
administrative du Musée royal  
d'acquiescer en un plusieurs des  
tableaux de Noël, qui sont  
en votre possession, il est  
indispensable que ces ouvrages  
soient mis sous les yeux de  
M<sup>rs</sup> les Membres.

Je vous prie de  
vous en occuper, et de  
me faire savoir si vous  
pouvez les leur céder  
ou non.

Je vous prie d'agréer, M<sup>rs</sup>,  
l'assurance de ma haute  
et respectueuse  
Le Secrétaire  
*J. H.*



Torony, le 17 Juin 1867 (3)

N<sup>o</sup> 140

5.

Monsieur!

Croyant que les œuvres de l'école  
P. G. Noit, méritent de figurer dans  
les galeries du musée Royal qui est  
sous votre direction; Je prends la liberté  
de vous informer, Monsieur, que j'ai pu  
sans tabernacle sortir de son pinacle  
savant, ils sont exposés chez M<sup>l</sup> le marquis  
vicomte de Ventre Beau fosse avec lequel  
qu'il suit de votre bord de les voir  
et d'en faire un pair que j'ai mis  
à votre disposition persuadé que vous  
serez d'après leur mérite.

Agnez, Monsieur l'époux de  
mes plus hauts Respect et de la Chère  
Coton de fille prénée de Haman



Musée royal  
de  
Peinture  
et de  
Sculpture

N<sup>o</sup> 146

(4)  
Bruxelles, le 21 Mars 1844.

à M<sup>r</sup> Deman  
Directeur de l'École

de son fils, un Louvre.

M<sup>r</sup>

D'après le désir

~~de la demande de M<sup>r</sup>~~

J. Thirion, de Soisy

(Namen) nous venant  
vous prier de faire trans-  
porter au Musée royal  
de Peinture, six tableaux  
peints de Noël, qui il  
a déposés chez vous.

Agr. M<sup>r</sup> l'ass. de  
ma part. <sup>Comisid</sup> <sup>don</sup>  
à la con. <sup>de</sup>  
Le Secrétaire

N. H.



Bruxelles, le 21 Mars 1847

Louis De Man,

Fossé aux Loups, N° 50, à Bruxelles;

Fabrique de Meubles, Glaces, Tapis &c

Entreprend les grands Mobiliers.

& les Ventes publiques

N° 140

3

Monsieur Simon

Directeur de la Commission administrative de  
Musée de peinture Sculpture

Monsieur

En réponse à la lettre que vous avez bien voulu m'adresser hier  
J'ai l'honneur de vous informer que je remettrai le lendemain en question  
de feu M. Nod de Paris chez moi plus de 1000 francs: mais contre rembourse-  
ment de 72 francs dont la note a été reçue par votre secrétaire  
(Dames l'abbé de vos ordres)

J'ai l'honneur de vous saluer

Louis De Man



Monsieur

Monsieur de Sienoz Secrétaire  
de la Commission administrative  
du Musée Royal

au Musée

à Bruxelles



Je prie Monsieur Timmerman  
de vouloir bien déposer dans le  
Cabinet de la commission les tableaux  
qu'il remettra Monsieur Chiriac  
de Troy.

Troyelle le 20 Ju 1847

F. J. Vadé

Ces tableaux offrent si peu  
de mérite que M<sup>r</sup>. Navez  
n'a pas jugé à propos  
de les remettre à M<sup>r</sup>. Chiriac.  
En attendant de la Com  
V. H.



(7)

J'aurais voulu l'imprimer à vendre au Musée  
et à faire transporter, chez M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Sardonville, à  
St-Joseph tu code que de l'artichaut no 24, les six  
tableaux du peint Noel que j'ai disposés dans  
la Salle de la Commission avec l'autorisation de  
Monsieur Navez. Bruxelles, le 22 Septembr. 1847

J. Th. Chirion